AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/CA/TAFOUK TV/2026

RECRUTEMENT D'UN CABINET SPÉCIALISÉ POUR L'ÉLABORATION DU MANUEL TECHNIQUE D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS DE TAFOUK TV

1. CONTEXTE

TAFOUK TV est la chaîne de télévision de l'Alliance des États du Sahel (AES), créée pour contribuer à la promotion de l'intégration sous-régionale, à la diffusion de l'information institutionnelle, à la valorisation des cultures des pays membres et au renforcement de la souveraineté informationnelle de l'espace AES.

La diversité et le caractère stratégique de ces équipements rendent nécessaire la mise en place d'un référentiel technique afin d'assurer leur exploitation optimale, leur maintenance, leur sécurité et leur disponibilité.

A cet effet, TAFOUK TV souhaite recruter un cabinet spécialisé en vue d'élaborer son **Manuel Technique d'utilisation et de maintenance des équipements**.

2. OBJET DE LA MISSION

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objet de sélectionner un cabinet spécialisé susceptible d'être invité à présenter une proposition technique et financière pour l'élaboration du Manuel technique d'utilisation et de maintenance des équipements de TAFOUK TV.

3. PRINCIPALES PRESTATIONS

Le cabinet devra notamment :

- réaliser un diagnostic technique des installations ;
- établir un inventaire exhaustif des équipements ;
- analyser les risques techniques et opérationnels ;
- définir les procédures d'exploitation des équipements ;
- élaborer les procédures de maintenance préventive et corrective ;
- définir les responsabilités et niveaux d'intervention ;
- mettre en place les outils de suivi des interventions et de maintenance ;

Zone Aéroportuaire,
en face de la direction de la météo

contact@tafouk.tv
www.tafouk.tv

- définir les modalités de gestion des pièces de rechange et consommables ;
- élaborer les registres et documents techniques nécessaires ;
- définir les procédures de sauvegarde et de sécurité ;
- élaborer un plan de continuité des activités et de reprise après sinistre.

Le manuel devra notamment couvrir les installations et équipements liés :

- à la régie finale et au contrôle de diffusion ;
- à la production ;
- au playout ;
- au stockage et à l'archivage ;
- à la transmission ;
- aux équipements audiovisuels de studio et de reportage ;
- aux équipements audio;
- aux infrastructures informatiques et réseaux ;
- aux serveurs, NAS et systèmes de sauvegarde ;
- à la cybersécurité et aux accès ;
- aux installations électriques ;
- aux groupes électrogènes et onduleurs ;
- à la climatisation et aux installations associées ;
- aux dispositifs de sécurité et de protection des installations.

4. CONTENU DU MANUEL

Le manuel devra notamment comprendre :

Organisation technique

- organisation de la Direction Technique ;
- organigramme fonctionnel ;
- répartition des responsabilités ;
- description des fonctions techniques.

Procédures d'exploitation

- ouverture et fermeture des installations ;
- mise à l'antenne ;
- diffusion ;
- production ;

Zone Aéroportuaire,
en face de la direction de la météo

contact@tafouk.tv
www.tafouk.tv

- sauvegarde ;
- sécurité.

Maintenance préventive

- périodicité ;
- opérations à effectuer ;
- fiches de contrôle ;
- responsables ;
- outils nécessaires.

Maintenance corrective

- signalement des pannes ;
- circuit de traitement ;
- niveaux d'intervention ;
- délais de réparation ;
- documentation des interventions.

Gestion des pièces de rechange

- inventaire ;
- seuils de réapprovisionnement ;
- procédures de sortie ;
- suivi des consommables.

Gestion documentaire

- registres techniques ;
- logbooks ;
- fiches de maintenance ;
- rapports d'intervention ;
- tableaux de bord.

Continuité des activités

- procédures de secours ;
- gestion des incidents majeurs ;
- reprise après sinistre ;
- continuité de l'antenne.

Zone Aéroportuaire,
en face de la direction de la météo

contact@tafouk.tv
www.tafouk.tv

5. PROFIL ET COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Le cabinet devra proposer une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels disposant d'une expérience avérée dans les environnements de la télévision, de la radiodiffusion ou des médias audiovisuels.

L'équipe devra comprendre au minimum les profils suivants :

5.1. Chef de mission / Expert senior en ingénierie audiovisuelle et broadcast

- Diplôme de niveau Bac+5 minimum en télécommunications, électronique, informatique industrielle, ingénierie des médias ou domaine équivalent ;
- Au moins dix (10) années d'expérience professionnelle pertinente ;
- Expérience confirmée dans la conception, l'exploitation ou la maintenance d'infrastructures de télévision ou de médias audiovisuels ;
- Expérience d'au moins trois (03) missions similaires réalisées avec succès ;
- Maîtrise des architectures broadcast, des chaînes de production et de diffusion, des régies, du stockage, de l'archivage et des systèmes de secours ;
- Solides capacités de coordination, d'analyse et de rédaction en français.

5.2. Expert en maintenance et systèmes audiovisuels

- Diplôme supérieur de niveau Bac+5 minimum en électronique, électrotechnique, audiovisuel, télécommunications ou domaine équivalent ;
- Au moins huit (08) années d'expérience pertinente ;
- Expertise dans la maintenance préventive et corrective des équipements de production, de diffusion, de vidéo, d'audio et de transmission ;
- Expérience dans l'élaboration de plans de maintenance, de fiches d'intervention, de registres techniques et de procédures de dépannage ;
- Bonne connaissance des équipements de régie, caméras, mélangeurs, convertisseurs, routeurs, équipements audio, systèmes d'enregistrement et de monitoring.

5.3. Expert en informatique, réseaux, systèmes et cybersécurité

- Diplôme de niveau Bac+5 minimum en informatique, réseaux, systèmes, cybersécurité ou domaine équivalent ;
- Au moins huit (08) années d'expérience professionnelle ;
- Expertise en réseaux informatiques, serveurs, stockage/NAS, sauvegardes, gestion des accès et sécurité des systèmes ;
- Expérience dans des environnements audiovisuels ou de diffusion numérique ;
- Maîtrise des dispositifs de sauvegarde, de redondance, de reprise après sinistre et de continuité d'activité.

5.4. Expert en énergie, sûreté et sécurité technique

- Diplôme de niveau Bac+5 minimum en électrotechnique, génie électrique, énergie, sécurité des installations ou domaine équivalent ;
- Au moins huit (08) années d'expérience pertinente ;
- Expertise en groupes électrogènes, onduleurs, alimentation électrique, climatisation, mise à la terre et protection contre les surtensions ;
- Expérience en analyse des risques techniques, sécurité incendie, contrôle d'accès et dispositifs de protection des installations ;
- Expérience dans la définition des mesures de continuité et de sécurisation des infrastructures critiques.

Le cabinet pourra proposer, en complément, tout autre expert jugé nécessaire au regard des caractéristiques des équipements et installations de TAFOUK TV.

Les experts proposés devront être effectivement mobilisables pendant la mission.

L'équipe devra justifier collectivement d'une expérience significative dans l'élaboration de manuels techniques et de maintenance pour des chaînes de télévision, des radios, des centres de production audiovisuelle ou des infrastructures techniques comparables.

6. DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Les candidats devront fournir au minimum :

- ✓ une lettre de manifestation d'intérêt ;
- ✓ une présentation générale du cabinet ;
- ✓ les références pertinentes dans des missions similaires ;
- ✓ une description des missions réalisées, avec indication des clients, périodes et prestations ;
- ✓ les CV des experts proposés ;
- ✓ les coordonnées complètes du cabinet ;
- ✓ tout document permettant d'apprécier les capacités techniques et professionnelles du candidat.

7. PRÉSÉLECTION

Les manifestations d'intérêt seront examinées sur la base notamment :

- de l'expérience générale du cabinet ;
- de ses références dans le domaine audiovisuel ;
- de la qualification et de l'expérience de l'équipe proposée ;
- de sa capacité à réaliser la mission dans le délai requis.

Les candidats présélectionnés seront invités ultérieurement à présenter une proposition technique et financière conformément au dossier de consultation.

Zone Aéroportuaire,
en face de la direction de la météo

contact@tafouk.tv
www.tafouk.tv

8. DURÉE DE LA MISSION

La durée maximale de la mission est fixée à soixante (60) jours calendaires à compter de la notification du contrat.

9. DÉPÔT DES DOSSIERS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt est lancé simultanément au Burkina Faso, au Mali et au Niger, afin de permettre la participation des cabinets spécialisés des trois États membres.

Au Mali, les dossiers d'offres devront être déposés, **au plus tard *le 11 novembre 2026, à 17 heures***, sous pli fermé selon les modalités précisées dans le présent avis, auprès de TAFOUK TV, route de l'Aéroport, Bamako.

La Présidente du Conseil d'Administration

Zone Aéroportuaire,
en face de la direction de la météo

contact@tafouk.tv
www.tafouk.tv